

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2024 « Relance »

Le présent avis l'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales est relancé suite à l'infructuosité de l'appel d'offres national international ouvert avec exigence de capacités minimales N°29/AT/DG/DAMP/DAM/2024 pour :

« MODERNISATION DE LA SOLUTION DNS CACHE D'ALGERIE TELECOM, Y COMPRIS LA FORMATION, SUPPORT TECHNIQUE ET MAINTENANCE »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres national et international ouvert avec exigences de capacités minimales, s'adresse aux Editeurs et/ou constructeur et/ou intégrateurs de solution DNS Cache ayant :

- Une (01) référence **de déploiement d'une solution DNS Cache ou toute autre solution IT de niveau classe opérateur** au profit d'opérateurs de télécommunications, durant les cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023), sur présentation de toute attestation délivrée et validée par le client (attestation de service fait et/ou PV de réception provisoire avec la mention obligatoire (sans réserve) et/ou PV de réception définitive et/ou attestation de bonne exécution.

Trois (03) références portant sur **la solution DNS Cache proposée** Parmi celles-ci, deux (02) doivent provenir d'un/de pays autre(s) que celui d'origine du propriétaire de la solution proposée, appuyées par des attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception provisoire sans-réserves ou procès-verbaux de réception définitive ou attestations service fait sans réserve.

NB :

- La qualité des soumissionnaires doit être justifié par tout document probant.
- Les documents relatifs à l'éligibilité rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue arabe et/ou française faite par un traducteur officiel.
- Les Intégrateurs doivent disposer des attestations de partenariat éditeur en cours de validité (au moment de la soumission) délivrées par les éditeurs et/ou constructeur de la solution proposée.
- La mention « sans réserve » n'est pas obligatoire au niveau des documents présentés.

N.B : La constitution en groupement momentané d'entreprises est autorisée conformément aux conditions définies à l'article 05 du présent cahier des clauses générales administratives (CCAG).

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :



**Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger – Algérie**

Contre le versement d'un montant de **Dix mille dinars (10 000,00 DA)**, non remboursable, ou sans équivalent en devise pour les sociétés étrangères Représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars : **N°001 00648 0300 000 001/42.**

Compte en devise (EURO) : **N°001006480310000001/08**

Compte en devise (DOLLARS) : **N°001006480310000002/05**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermés indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIÈRE** »

1. Le **dossier administratif** comprend un (01) **original plus l'offre en format électronique** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif
2. L'**offre technique** comprend un (01) **originale plus l'offre en format électronique** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique
3. L'**offre financière** comprend un (01) **originale plus l'offre en format électronique** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES
AT/DG/DAMP/DAM/N°47/2024 « Relance »
« MODERNISATION DE LA SOLUTION DNS CACHE D'ALGERIE TELECOM, Y COMPRIS LA
FORMATION, SUPPORT TECHNIQUE ET MAINTENANCE »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger – Algérie**

La durée de préparation des offres est fixée à **TRENTE (30) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale
La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

